



Un toit pour se reconstruire

LA TUILE. Conjuguer l'accueil d'urgence avec une dynamique de réinsertion. Depuis dix ans, La Tuile propose des logements accompagnés à Fribourg et à Bulle. Un toit, le temps de retrouver une stabilité. Interview du directeur Eric Mullener.

YANN GUERCHANK

C'est comme combattre un feu qui ne s'éteindrait jamais. À Fribourg, La Tuile accueille, dans l'urgence et dans la nuit, tous ceux qui n'ont pas de toit. Ils sont toujours un peu plus nombreux. Ils restent toujours un peu plus longtemps. Une urgence permanente. Il y a dix ans, l'institution décide alors de mener le combat sur un front parallèle: le logement accompagné. Des usagers se voient proposer une chambre dans un appartement communautaire. Six places à Fribourg et dix à Bulle (sur deux sites). Un cadre avec un accompagnement éducatif pour se reconstruire et retrouver plus tard un logement indépendant.

Ainsi, l'institution complète son système social: l'accueil d'urgence comme porte battante, un suivi socioéducatif à l'intérieur et le logement accompagné comme porte de sortie. Un système qui fait ses preuves. Une façon pour La Tuile de remplir une mission spéciale: œuvrer à sa propre disparition. Entretien avec le directeur Eric Mullener.

Droit constitutionnel, besoin vital: le logement, c'est plus qu'un toit sur la tête...

Il remplit d'abord une fonction sécuritaire. À La Tuile, nous garantissons une sécurité physique. Par rapport à l'absence de normes so-

«Nous ne sommes pas des idéalistes qui veulent sauver le monde, nous sommes des professionnels.» ERIC MULLENER

ciales. Être à la rue, c'est entrer dans une logique du plus fort qui gagne. Pour nous, le logement a également une valeur administrative et symbolique. Il rend possible une réinsertion.

Et puis, le logement intervient dans la question de la domiciliation légale, sur laquelle se base l'offre sociale. Autrement dit, il permet de rompre une situation du type: sans domicile pas d'aide sociale, et sans aide sociale pas de domicile.

La Tuile s'est retrouvée devant un écueil: l'urgence glisse vers le résidentiel. Expliquez-nous ce phénomène.

Souvent, l'usager d'un accueil de nuit se retrouve sans droit, sans prestation, livré à lui-même. Il n'a aucune possibilité de sortir de l'urgence. Le mot même devient inadéquat puisque l'urgence s'installe alors dans la durée. Notre boulot est de faire en sorte de régler les causes qui l'ont mené là. Certains y parviennent seuls, d'autres ont besoin de temps et d'appui. Il en va comme d'un hôpital: les urgences ne suffisent pas, il faut un service de soins.



Directeur de La Tuile, Eric Mullener tire un bilan positif des dix ans de logement accompagné: 81% des usagers ont retrouvé leur indépendance. OLIVIER LAMBERT

D'où le concept de logement accompagné...

Notre «étage de soins» est constitué du logement accompagné et du suivi socioéducatif destiné à tous les usagers qui le souhaitent. Certaines personnes n'ont pas besoin d'un logement transitoire. Il faut par contre un assistant social qui a du savoir-faire. Parfois, ce dernier aide simplement à rechercher un logement ou à constituer un dossier. Cette année d'ailleurs, la Direction de la santé et des affaires sociales va intensifier sa collaboration pour nous permettre de proposer davantage d'accompagnement social. Mais développer ces services ne doit pas remettre en cause l'accueil d'urgence. C'est la porte tournante du dispositif. Répondre aux be-

soins fondamentaux et garantir une facilité d'accès: cela n'est pas négociable.

A qui s'adresse le logement accompagné?

Il est destiné à des personnes qui ont besoin de temps avant de retrouver un domicile et vivre de façon indépendante. Des personnes qui doivent réacquiescer des compétences en matière d'habitation. Certaines avaient droit à l'AVS ou à l'AI, mais elles se sont vues retirer ces rentes parce qu'elles n'avaient plus de domicile ou parce qu'elles ont disparu de la circulation. Nous n'avons pas de public cible. Mais nous vérifions que la personne soit suffisamment autonome pour évoluer dans ce cadre qui offre tout de

Un observateur social

La Tuile est un observateur social, qu'est-ce qui pourrait encore améliorer la réinsertion par le logement?

Un service de type suivi éducatif à domicile répondrait clairement à un manque. Certaines personnes se trouvent dans une situation de grande précarité parce qu'elles n'ont pas une béquille qui leur permet d'éviter de dégringoler. On peut leur éviter de perdre leur logement en les aidant simplement à tenir leur ménage, à entretenir des bonnes relations avec le voisinage, en prenant garde à ce qu'elles paient leur loyer à temps. On évite un tas de problèmes en gardant un œil sur ce qui se passe, en accompagnant des gens qui se retrouvent livrés à eux-mêmes.

La sous-location pourrait être également développée. Faire en sorte qu'un organisme comme La Tuile puisse signer un bail et que ce dernier possède une clause qui stipule que, passé un certain temps, le bail glisse en faveur de la personne si elle s'est bien comportée. Les régies ont besoin d'un interlocuteur de confiance qui puisse répondre en cas de problème.

Dans le même ordre d'idées, un spécialiste du logement dans chaque service social serait certainement une bonne solution. Un interlocuteur de référence peut résoudre bon nombre de problèmes entre bailleur et locataire. YG

même un encadrement minimal. On parle d'une heure d'éducateur par semaine, c'est peu.

Quel est le bilan après dix ans?

Durant cette période, trente-trois personnes ont bénéficié de logements accompagnés, durant vingt-sept mois en moyenne. Plus de 80% ont retrouvé leur autonomie en matière d'habitation. Si on compte les personnes qui ont rejoint une institution spécialisée, on atteint 94% de sorties. Les quelques-uns qui se sont plantés régressent certes, mais ils restent dans le dispositif au sein de La Tuile. Ils réussissent peut-être la fois suivante. Cette perméabilité du système est essentielle: la personne est toujours acceptée quelque part si ça se passe mal.

Trente-trois personnes, cela paraît finalement assez peu?

C'est une problématique de niche. Il s'agit de personnes qui ne trouveraient pas de soutiens sans cette offre très spécifique. Parce qu'elles sont en dehors de l'offre sociale. Elles sont «trop ou trop peu atteintes»: trop pour prétendre à un logement individuel et trop peu pour intégrer le milieu institutionnel ou protégé.

Par ailleurs, le suivi socio-éducatif en place à La Tuile permet chaque année à une trentaine de personnes de trouver une solution. C'est la raison pour laquelle on ne trouve pas de clochards dans nos rues. En 2014, dans le canton de Fribourg, c'est facile de se retrouver dans un accueil de nuit. Des personnes viennent chez nous après avoir dormi dans des granges ou des hangars pendant des années. Elles se sont mises à supporter l'insupportable. Certaines continuent à le faire en Gruyère parce qu'elles ne veulent pas venir à Fribourg: s'éloigner de leur région serait pour elles une dégradation supérieure de leur situation. La moitié des admissions qui ont été faites dans les logements accompagnés de Bulle relève d'ailleurs de la prévention. Autrement dit, ce sont des gens qui, ainsi, n'ont pas eu besoin de venir à La Tuile.

Justement, quelle est la situation du logement accompagné à Bulle?

Les premiers usagers, arrivés il y a près de trois ans, viennent de partir. Une quinzaine de personnes sont passées par les appartements. Avec dix places aujourd'hui, je pense qu'on a atteint une offre qui correspond à la demande. Dans la maison que nous possédons depuis l'année passée (n.d.l.r.: ancienne propriété de La Passerelle), nous aménageons deux studios. Cela sans augmenter le nombre de places disponibles.

Pour la première fois, nous allons ainsi proposer du logement de type individuel.

Le logement accompagné ne bénéficie d'aucune subvention, il est autofinancé. Quels sont les avantages et les inconvénients?

L'usager paie entre 500 et 700 francs de loyer. Nous n'avons jamais de problème de revenu dans la mesure où nous rétablissons certains droits par l'acquisition du logement. Si la personne ne gagne pas elle-même son argent, le service social prend en charge le loyer temporaire. Il est toutefois primordial que ces loyers restent abordables.

L'autofinancement est à la fois notre force et notre faiblesse. Un service social est financé par le canton à travers un cadre légal. Or, ce dernier est donné en fonction de problématiques précises. Certains cas passent donc à travers les mailles du filet. En s'autofinanciant, nous pouvons sélectionner nos candidats. Ainsi, il n'y a pas ou très peu de «mauvais risques».

Mais, c'est aussi notre faiblesse dans la mesure où nous sommes susceptibles de faire des erreurs et risquer des situations trop aiguës. Lorsqu'un risque dépasse l'admissible, cela a des répercussions immédiates sur les comptes. C'est pourquoi ce ne sont pas des valeurs qui guident notre travail: nous ne sommes pas des idéalistes qui veulent sauver le monde, nous sommes des professionnels.

Avec des services sociaux qui se retrouvent à payer des loyers, la question de l'acquisition se pose. L'institution Casanotra, qui gère un parc immobilier à Biemme, fait-elle office de modèle idéal?

Pour du logement social de transition tel que le nôtre, le modèle Casanotra offre une gestion parfaite: ils se définissent eux-mêmes comme une régie sociale. Je pense que le canton comme les communes devraient avoir un patrimoine immobilier pour répondre à des problèmes précis. Avec la marge bénéficiaire qu'un propriétaire se ferait dans une situation normale, nous arrivons à payer une équipe d'éducateurs. Le calcul est assez clair.

Maintenant, il faut bien savoir ce qu'on veut: du logement social pour des gens «normaux» qui peinent à trouver un logement parce que les loyers sont trop chers, parce qu'ils ont un «caser résidentiel» avec des poursuites... ou du logement de transition pour des personnes, comme celles dont nous nous occupons, qui sont quand même pas mal amochées. Quoi qu'il en soit, l'argent serait bien investi. Le canton a un patrimoine qui pourrait servir à ce genre de choses. ■